

**Saint  
Gravé**

# BULLETIN ÉTÉ

JUILLET- AOÛT 2023

Chères Gravéennes, chers Gravéens

Nous l'avons tous constaté dans nos jardins, la pousse des végétaux a été très vigoureuse pendant ce printemps accompagnée par une météo favorable.

Depuis le début février, suite à la défection de l'un de nos agents, l'entretien de la commune a pris beaucoup de retard !

Nous avons embauché deux agents saisonniers dès la mi-avril, mais au bout d'une semaine, l'un d'eux n'a pu continuer !

Vous devez savoir que nous n'avons eu que deux candidatures pour ces postes.

Nos recherches auprès du centre de gestion et d'agence d'intérim sont restées vaines jusqu'au 26 juin où nous avons accueilli un agent intérimaire! Nous sollicitons également la communauté de communes qui ne peut nous aider que ponctuellement.

Dans ce contexte, l'offre de recrutement que nous avons lancée pour un emploi pérenne a abouti. La finalisation du dossier est en cours et la personne retenue pourra arriver début Septembre.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre patience face à cette situation, sans oublier le personnel présent qui se donne au mieux pour vous.

Au fil des pages de ce bulletin, nous vous présentons la situation budgétaire de la commune, les travaux de voirie et l'urbanisme.

Vous trouverez également l'agenda des animations proposées, venez et participez nombreux, vous y êtes les bienvenus.

Un projet d'implantation d'un parcours de santé est en cours d'étude, aussi, nous vous invitons à remplir et nous retourner le questionnaire joint afin de répondre au mieux à vos attentes.

Au niveau intercommunal, le traitement des déchets, géré par Questembert Communauté, étant en évolution, un questionnaire est également joint à ce bulletin. Vous pouvez le remplir et le redéposer à la mairie, ou participer en ligne sur le site indiqué. ([www.questembert-communauté.fr](http://www.questembert-communauté.fr))

Je vous souhaite, au nom de la municipalité, de passer une très agréable période estivale.

Votre maire, D. BONNE

## SOMMAIRE

<b>BUDGET 2022</b>	<b>2</b>
<b>SUBVENTIONS 2023</b>	<b>3</b>
<b>VOIRIE</b>	<b>4</b>
<b>URBANISME</b>	<b>4</b>
<b>MARDIS DE PAYS</b>	<b>5</b>
<b>CONCERTS, AGENDA</b>	<b>5</b>
<b>CARTE DES CHEMINS</b>	<b>6-7</b>
<b>TISSER ET GRAFFER</b>	<b>8</b>
<b>MÉDIATHÈQUE</b>	<b>8</b>
<b>FESTIMÔMES</b>	<b>9</b>
<b>ÉCOLE : RENTRÉE</b>	<b>9</b>
<b>GARDERIE</b>	<b>9</b>
<b>RAPPELS</b>	<b>10</b>
<b>LA MINUTE ENVIRONNEMENT</b>	<b>11</b>
<b>AUTRES INFOS</b>	<b>12</b>
<b>QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ</b>	<b>12</b>



Le classement de "Bel Arbre" vient d'être attribué à un chêne (Tri ou Quadricentenaire).

Situé devant le hameau de la Batardaie, ce beau chêne de 6,50 mètres de circonférence, a été foudroyé et seule une branche a résisté.

Les voisins riverains lui ont toujours accordé beaucoup d'attention et l'ont bien élagué pour lui assurer cette belle longévité.

...Peut-être accédera-t-il un jour au titre d'"Arbre Remarquable" .

**[HTTPS://ARBRESREMARQUABLESBRETAGNE.GOGOCARTO.FR](https://arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr)**

# QUELQUES CHIFFRES 2022

## DÉPENSES FONCTIONNEMENT

### Charges de personnel

Personnel titulaire  
Personnel non titulaire, services civiques  
Cotisations sociales

### Charges courantes

Énergies (électricité, fioul)  
Entretien matériels, bâtiments  
Fournitures  
Prestations de services

### Autres charges courantes

Subventions aux associations  
Indemnités maire, adjoints

## RECETTES FONCTIONNEMENT

### Recettes communales

Concessions  
Remboursement agence postale  
Ventes de terrain  
Redevances

### Recettes fiscales

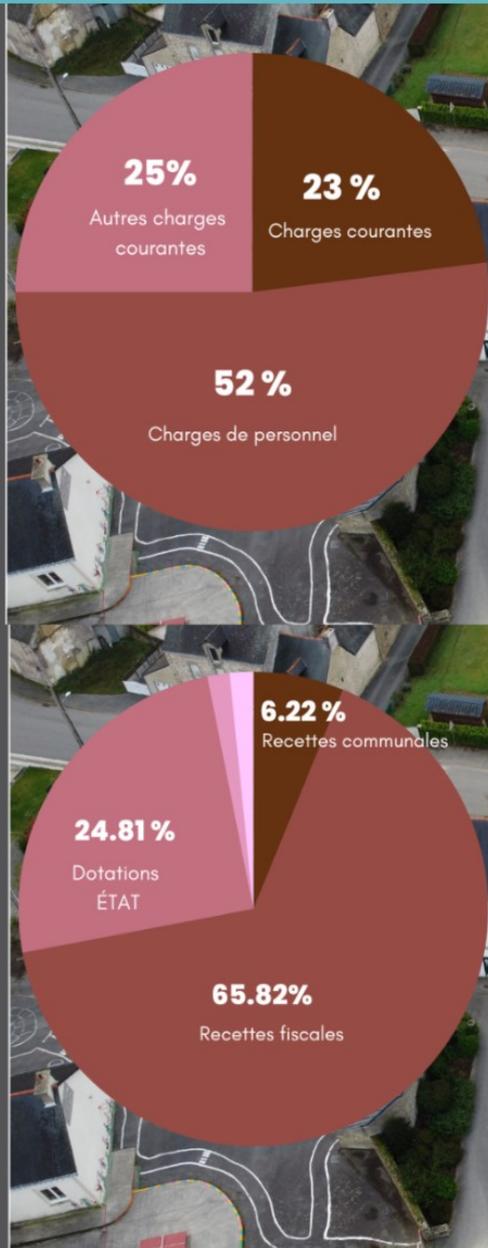
Taxe d'habitation  
Taxe foncière (Bâti et Non Bâti)  
Taxe additionnelle aux droits de mutation

### Dotations Etat

Dotation forfaitaire  
Dotation de solidarité rurale  
Autres compensations

### Produits divers

Locations diverses



## TAUX D'ÉPARGNE BRUTE 18%

C'EST LA PART DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT QUI N'EST PAS ABSORBÉE PAR LES DÉPENSES RÉCURRENTES DE FONCTIONNEMENT. C'EST UN RATIO CLÉ DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COMMUNE.

( UN RATIO DE 8 À 15% EST SATISFAISANT )

C'EST UN BON INDICATEUR DE LA CAPACITÉ DE LA COMMUNE À INVESTIR (OU À COUVRIR LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS EXISTANTS)

## DÉSENDETTEMENT 3,189 ans

SI ON CONSACRE CHAQUE ANNÉE NOTRE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT À REMBOURSER NOTRE DETTE, NOUS ARRIVERONS À LE FAIRE EN UN PEU PLUS DE 3 ANS.

( MOYENNE : 7 ANS )

## DETTE DE SAINT GRAVÉ PAR HABITANT 555 €

( MOYENNE DES COMMUNES FRANÇAISES: 736 € )

( DETTE DE LA COMMUNE DE PARIS / HAB : 3 800€ )

LA DETTE DE LA COMMUNE TOUTS BUDGETS CONFONDUS S'ÉLÈVE À 406 869,77€

BUDGET RÉALISÉ 2022	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
FONCTIONNEMENT	526 697,95 €	578 476,14 €	51 778,19 €
INVESTISSEMENT	189 877,17 €	194 055,33 €	4 178,16 €

RÉSULTATS ET AFFECTATIONS	REPRISE RÉSULTAT ANTÉRIEUR	TOTAL CLOTURE	
FONCTIONNEMENT	59 098,83€	110 877,02 €	VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT 90 000 € RÉSULTAT REPORTÉ (BUDGET FONCTIONNEMENT) 20 877,02 €
INVESTISSEMENT	284 238,38 €	288 416,54 €	RÉSULTAT REPORTÉ (BUDGET INVESTISSEMENT) 288 416,54 €

## SUBVENTIONS 2023

### ECOLE STE MAGDELEINE

Contrat d'association

47 ENFANTS\*850 € = 39 950 €

Projets pédagogiques

2 500 €

### COLLÈGES ET LYCÉES

Subvention de 30€ pour tout voyage scolaire organisé à raison d'un voyage par an et par enfant (de la commune).

### ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIÉTÉ DE CHASSE 400 €

ANCIENS COMBATTANTS ET CATM 300 €

SENAB 500 €

CLUB DE L'AMITIÉ 550 €

MAM RÊVE D'ENFANT 2000 €

LES GRAVOCHES 500 €

### ASSOCIATIONS EXTRA -COMMUNALES

HARMONIE FANFARE 200 €

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU MORBIHAN 100 €

ACCIDENTÉS DE LA VIE 100 €

BANQUE ALIMENTAIRE 300 €  
+ COTISATION 80 €

COMITÉ ANIMATION EHPAD ROCHEFORT 150 €

COTISATION ADMR 3244.50 €  
721 HABITANTS \*4,5€

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	563 348 €	563 348 €
INVESTISSEMENT	702 169 €	702 169 €

### TAUX D'IMPOSITION LOCAUX

TAXE FONCIÈRE BATI	36,34%
TAXE FONCIÈRE NON BATI	70,52%
TAXE HABITATION RÉSIDENCE SECONDAIRE	13,08%

### LES INVESTISSEMENTS PROVISIONNÉS CONCERNENT :

LES TRAVAUX DU CIMETIÈRE, L'ISOLATION DE LA MAIRIE, L'HABILITATION DU SECOND LOGEMENT AU-DESSUS DU BELGO-BREIZH, L'ACHAT DE MATÉRIEL, DES FRAIS D'ÉTUDE...

# VOIRIE

IL Y AURA UNE RÉFECTION DE LA COUCHE DE ROULEMENT DURANT L'ÉTÉ SUR LES ZONES SUIVANTES :

- DE LA VILLA DES ROSIERS JUSQU'À LA CROIX DE CANQUEMARD
- LE BIGNON
- LA BRÉHAUDAIE
- DE L'ALLÉE DU BROSSAIS VERS LES GRESSETS
- CANSAC

# URBANISME

VOUS AVEZ UN PROJET ? ANTICIPEZ !

DEPUIS DÉCEMBRE 2019, LES RÈGLES D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ SONT RÉGIÉS PAR LE PLUI.

LE PLUI DÉFINIT DES ZONES U, A, N AYANT CHACUNE DES RÈGLES DE CONSTRUCTIBILITÉ DIFFÉRENTES.

LES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE PROJET PEUVENT VOUS ÊTRE FOURNIES EN MAIRIE OU SUR LE SITE DE QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ.

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX ET PERMIS DE CONSTRUIRE (À DÉPOSER EN LIGNE)

**TOIT**  
Ardoises (réfection de toitures) : DP  
Auvent, préau  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20m<sup>2</sup> : DP  
• > 20m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX**  
DP

**FACADE RAVALEMENT**  
DP

**CABANE BOIS OU BETON**  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20m<sup>2</sup> : DP

**VERANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20m<sup>2</sup> : DP  
• Si accolée à la maison et < 40m<sup>2</sup> : DP  
• > 20m<sup>2</sup> : PC

**PISCINE**  
• < 10m<sup>2</sup> non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80m de haut : DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m<sup>2</sup> : DP  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m<sup>2</sup> : PC

**CREATION FENETRE**  
DP

**GARAGE**  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20m<sup>2</sup> : DP  
• > 20m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLOTURE**  
DP

**PORTAIL** : DP

Déclaration Préalable Cerfa n°13703\*07  
Permis de Construire Cerfa n° 13406\*07

DÉLAI D'INSTRUCTION

1 MOIS DE DÉLAI POUR UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

2 MOIS POUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE



RISQUE D'ALLONGEMENT DU DÉLAI SI LE DOSSIER EST INCOMPLET



# Mardi de Pays

Mardi 18 juillet de 10h à 12h30



## Atelier poterie avec Rêve ta Terre

"Partageons l'argile en famille" : découvrons l'argile et façonnons ensemble"

En duo un adulte/un enfant

Max 10 personnes

Rendez-vous devant la salle polyvalente Jean de la Bouillerie, Le Bourg, St Gravé

Sur inscription auprès de Rochefort-en-Terre Tourisme

02.97.26.56.00 / [www.rochefortenterre-tourisme.bzh](http://www.rochefortenterre-tourisme.bzh)

Mardi 22 août de 16h30 à 19h00



## Balade nature suivie d'un atelier cyanotype avec l'Herbier Bleu

Création de photographies végétales en bleu à partir de sels de fer et d'une réaction aux UV du soleil.

Max 15 personnes à partir de 8 ans

Rendez-vous au Dolmen des Follets (depuis la Route de Rochefort en Terre, vers "Le Beauchat")

Sur inscription auprès de Rochefort-en-Terre Tourisme

02.97.26.56.00 / [www.rochefortenterre-tourisme.bzh](http://www.rochefortenterre-tourisme.bzh)

# CONCERTS ET AGENDA DES ASSOS

BRASS BAND:

FÊTE À LA BAMBELLE

SAMEDI 16 SEPTEMBRE  
À PARTIR DE 14H

CONCERTS, SPECTACLES,  
ANIMATIONS, VISITES

BLACK ROOSTER  
ORCHESTRA



LES AMIS DE LA  
BOGERAIE:

DIMANCHE 02 JUILLET À 18H30

TANT PIS QUAND MÊME

CHANSON D'HUMEUR VARIABLE :  
GUITARE, CHANT, CONTREBASSE ET ACCORDÉON



VENDREDI 04 AOÛT À 18H30

DUO ARRIN

FLÛTE TRAVERSIÈRE, CHANT ET  
INSTRUMENTS PERCUTÉS

SAMEDI 19 AOÛT À 18H30

CHEIK TIDIANE DIA

MUSIQUE MÉDIATIVE D'INSPIRATION AFRO-  
CELTE À LA DÉCOUVERTE DE LA KORA



Le Belgo Breizh  
RESTAURANT - BAR - ÉPICERIE

Agenda Concert  
ST GRAVÉ

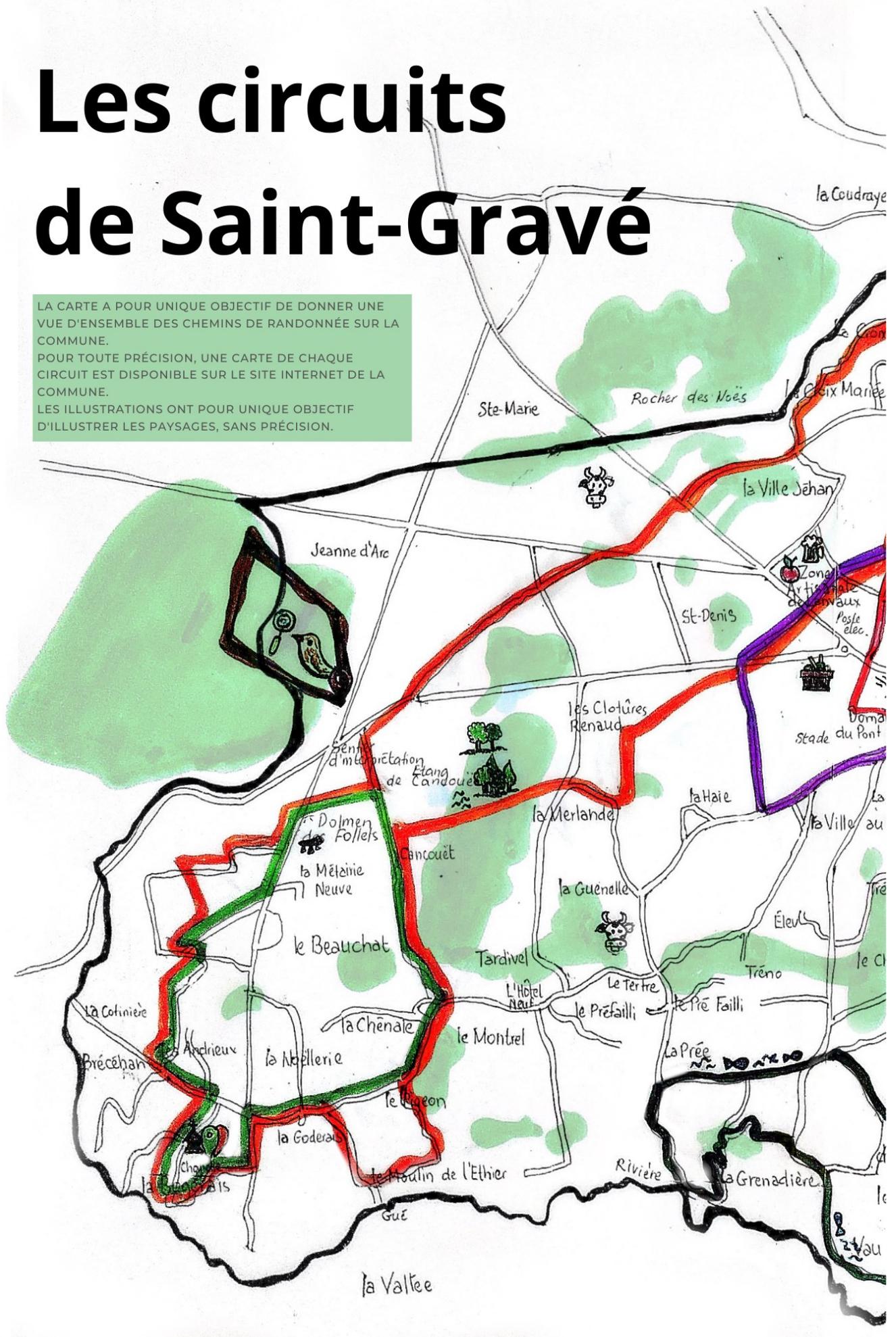


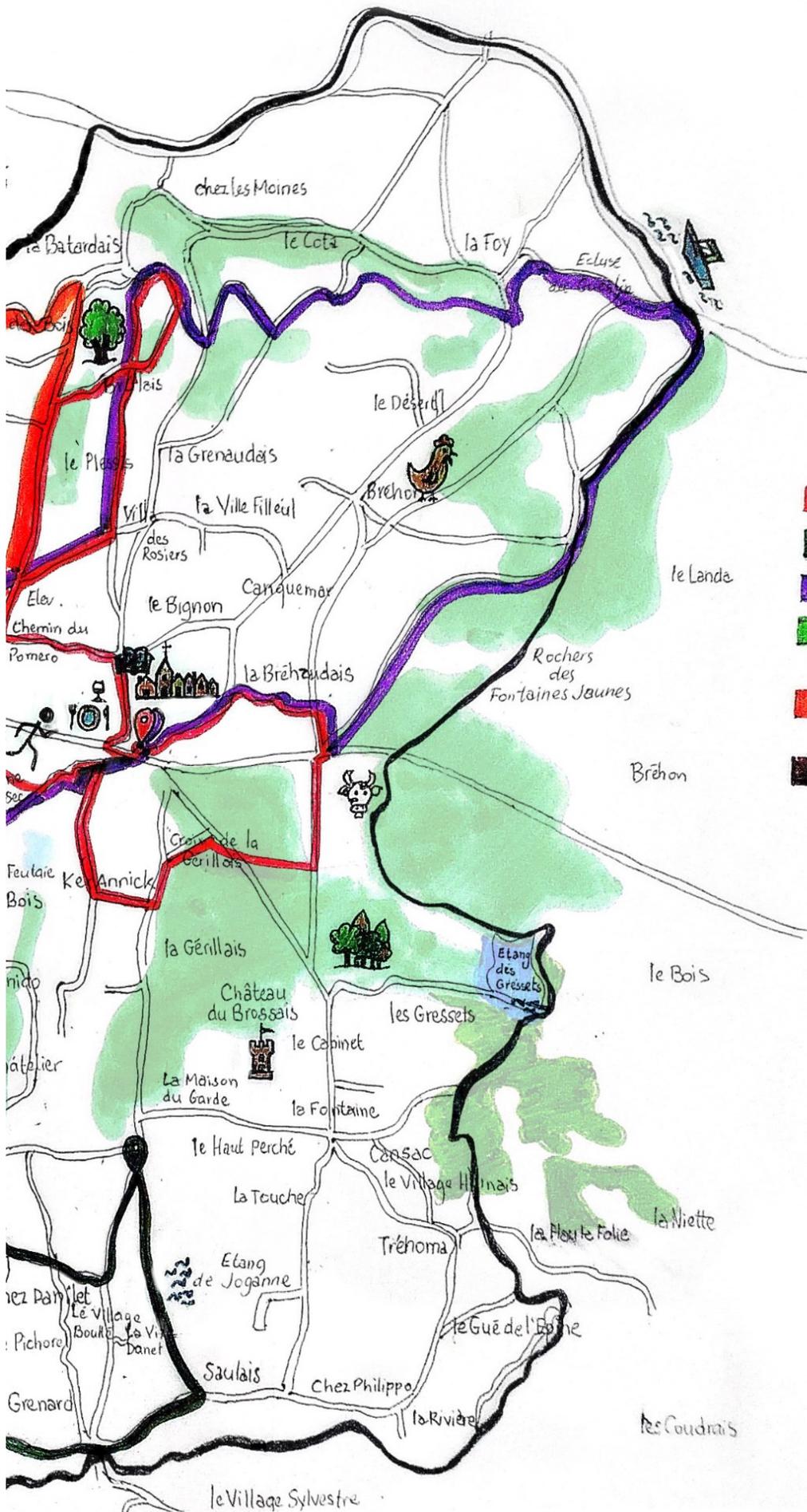
PROGRAMME DES ESTIVALES DU BELGO BREIZH

- Jeudi 13 juillet «*Arn'o de sarz'o revival*» pop rock blues  
Les 2 ans du Belgo Breizh !!! 🇫🇷
- Jeudi 21 Juillet «*Rock in Ruiz*» pop rock  
Fête National belge !!! 🇧🇪
- Dimanche 13 Août «*Afell*» fest noz
- Vendredi 25 Août «*The Covers*» pop rock
- Samedi 9 Septembre «*Walk the Line*» l'âge d'Or du Rock and Roll

# Les circuits de Saint-Gravé

LA CARTE A POUR UNIQUE OBJECTIF DE DONNER UNE VUE D'ENSEMBLE DES CHEMINS DE RANDONNÉE SUR LA COMMUNE.  
POUR TOUTE PRÉCISION, UNE CARTE DE CHAQUE CIRCUIT EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.  
LES ILLUSTRATIONS ONT POUR UNIQUE OBJECTIF D'ILLUSTRER LES PAYSAGES, SANS PRÉCISION.





- MON PARCOURS SPORTIF
- CIRCUIT DE L'ARZ
- CIRCUIT DE L'ECLUSE
- PETIT CIRCUIT DE LA CHAPELLE DE LA BOGERAIE
- GRAND CIRCUIT DE LA CHAPELLE DE LA BOGERAIE
- SENTIER D'INTERPRÉTATION DU BOIS DE J.D'ARC

# TISSER ET GRAFFER

## CREATION D'UN PARCOURS BUISSONNIER PAR LES JEUNES

SEMAINE GRAFF DU 10 AU 13 JUILLET



CE PROJET PERMETTRA AUX JEUNES DE S'EXPRIMER **SUR NOTRE PATRIMOINE LOCAL** À TRAVERS LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION :

- DE FRESQUES EN **GRAFF** PENDANT 4 JOURS SUR TROIS ARMOIRES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
- D'OEUVRES EN **VANNERIE** EN 6 SÉANCES

AVEC L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PÉDAGOGIE :

- D'UN ARTISTE GRAFFEUR LOCAL, « EZRA »
- D'UNE ARTISANE-VANNIÈRE GRAVÉENNE, "UN BRIN DE NATURE"
- DE L'ASSOCIATION LOCALE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT "SAUTE-RUISSEAUX"
- DE L'ASSOCIATION PATRIMONIALE GRAVÉENNE "LA SENAB"

VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL

SOULIGNONS QUE LE CHOIX DES ARMOIRES S'EST NOTAMMENT APPUYÉ SUR LES LIEUX DE **RENCONTRES INFORMELLES** DES JEUNES DE CETTE TRANCHE D'ÂGE, LÀ OÙ LEUR PRÉSENCE N'EST PAS TOUJOURS APPRÉCIÉE PAR LES HABITANTS DU BOURG.

ATELIERS VANNERIE EN SEPTEMBRE

CE CHOIX EST AUSSI DÉTERMINANT DANS LA DYNAMIQUE DE MOTIVER D'AUTRES JEUNES DE LA COMMUNE À S'ASSOCIER AU PROJET, ENCOURAGEANT AINSI LA DIVERSITÉ ET LA MIXITÉ DES ACTEURS 11-15 ANS.



LE GROUPE DE JEUNES EN ACTION LE 21 JUIN 2023 LORS DE LA JOURNÉE DE LANCEMENT

INAUGURATION DU PARCOURS LE 14 OCTOBRE 2023



## MÉDIATHEQUE

### HORAIRES D'ÉTÉ

EN JUILLET : CHAQUE MERCREDI DE 10H30 À 12H30 ET LE 1ER SAMEDI



POUR VOUS ACCUEILLIR ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS MOMENTS DE DÉTENTE CET L'ÉTÉ :

ROMANS, DOCUMENTAIRES, BD ENFANTS ET ADULTES, JEUX POUR PETITS ET GRANDS, DVD...



ELLE SERA FERMÉE :

LE LUNDI EN JUILLET ET TOUT LE MOIS D'AOÛT. ELLE RÉOUVRIRA LE LUNDI 4 SEPTEMBRE

LA MÉDIATHEQUE EST OUVERTE TOUTE L'ANNÉE GRÂCE À L'ENGAGEMENT ET L'ENTHOUSIASME DE SES 6 BÉNÉVOLES AUX CÔTÉS DE PATRICIA, SALARIÉE ET D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE.

SI VOUS AUSSI, VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE, N'HÉSITÉS PAS À VENIR EN DISCUTER EN MÉDIATHEQUE OU EN MAIRIE !

L'ABONNEMENT POUR LA RENTRÉE 2023-2024 :

12 € POUR LES PERSONNES DU RÉSEAU DES MÉDIATHEQUES DE QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ, 25 € HORS RÉSEAU GRATUIT AUX - DE 18 ANS, ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH ET DU RSA SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF



# FESTI'MÔMES

SOUS L'ÉGIDE DE QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ  
FESTI'MÔMES, C'EST ?

UN FESTIVAL PETITE ENFANCE

DU 25 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2023

AVEC DES ESTHÉTIQUES DIFFÉRENTES,  
AVEC UNE EXIGENCE ARTISTIQUE RECONNUE

DE 6 MOIS À 6 ANS

SUR CHACUNE DES 13 COMMUNES DU TERRITOIRE

A SAINT-GRAVÉ : SPECTACLE "ZEPHIR ET ALIZE"

SAMEDI 28 OCTOBRE (2 SÉANCES)

SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE

**FESTI'  
MÔMES**

Édition 2023  
Co-portage : CIAS et Service culture

## LES PETITES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

- Comme les 2 années passées, l'école va fonctionner avec 2 postes et demi, soit 3 classes le matin et 2 l'après-midi. A ce jour, 45 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2023/2024. De ce fait, les associations de l'école (OGEC et AEP) redoublent d'efforts pour rendre notre école encore plus attractive et éviter la perte d'un demi-poste supplémentaire.
- Un pot d'accueil sera offert par les associations de l'école à la rentrée des classes, le lundi 4 septembre 2023
- Les cours d'anglais et de musique, qui sont fort appréciés des enfants, seront reconduits pour tous, ainsi que d'autres projets novateurs comme « la classe du dehors » pour les élèves de maternelle ou les ateliers théâtre et expression et du respect de la parole de l'autre du centre de soins Allaire-Malansac pour les CM.
- Le jus de pommes produit par les parents et les enfants est en vente toute l'année à l'Epi'centre.
- Enfin, nous rappelons que l'implication de tous reste nécessaire, aussi bien au sein des bureaux des associations que ponctuellement lors des événements. En effet, si cela reste une condition sine qua non à la survie de l'école du bourg, c'est aussi un excellent terrain d'échange, de convivialité, de partage et de création.

## GARDERIE-CANTINE

EN 2023, LA GARDERIE S'ÉQUIPE ET REORGANISE ET SES ESPACES POUR PERMETTRE UN ACCUEIL TOUJOURS PLUS INCLUSIF DES ENFANTS.

**UN ESPACE SENSORIEL A VU LE JOUR ET UN RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE EST EN COURS.**

### HORAIRES ET TARIFS DE LA GARDERIE 2023-2024 :

DE 0,55 € À 0,75 € LA 1/2 HEURE SELON QUOTIENT FAMILIAL

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI :

DE 7H15 À 8H35 ET DE 16H30 À 19H

### TARIFS DE LA CANTINE 2023-2024 :

TARIF UNIQUE DE 3,50 € ( SOUS RÉSERVE D'ÉVOLUTION)

RÉSERVÉ SUR : [WWW.MONSPACEFAMILLE.FR](http://WWW.MONSPACEFAMILLE.FR)

ANNULATION D'UN REPAS À 7H45 MAX.

TÉLÉPHONE : 02 97 44 52 01



### OBJECTIFS:

- OFFRIR UN ESPACE DE DÉTENTE ET DE RELAXATION POUR TOUS LES ENFANTS AYANT BESOIN DE S'ISOLER POUR RETROUVER LE CALME ET SE RESSOURCER
- OFFRIR UN ESPACE D'ACCUEIL PLUS MODULABLE POUR S'ADAPTER RAPIDEMENT AUX BESOINS ET ENVIES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ENFANTS SUR LES ACTIVITÉS DE LOISIR PROPOSÉES PAR LES ANIMATRICES

## Le brûlage de déchets ménagers

L'article 84 du règlement sanitaire départemental type diffusé par la circulaire du 9 août 1978 dispose que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ».

Cette interdiction concerne plus globalement les déchets non dangereux dont font partie les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages.... La circulaire du 18 novembre 2011 précise le champ d'application de l'interdiction et rappelle que les déchets de jardin et de parcs municipaux constituent des déchets ménagers et sont donc concernés par cette interdiction.

Selon le Code de l'environnement (sous-section 3 : collecte des déchets) et la Circulaire du 18 novembre 2011 (relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts), il est interdit de brûler les déchets verts. Et ce, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Pourquoi cette interdiction ?

- Pour limiter les risques d'incendie involontaire
- Limiter l'impact écologique et sanitaire des fumées dégagées par ces feux

En effet, les déchets verts dégagent en brûlant des substances toxiques notamment des particules fines qui sont dangereuses pour l'environnement et pour les êtres humains.

A titre d'exemple : brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines qu'un trajet de 14 000 km en voiture à essence neuve.

Le brûlage à l'air libre de déchets ménagers (dont les déchets de jardin des ménages) est à distinguer du brûlage de végétaux pouvant être organisé dans le cadre :

- de l'activité agricole pour des raisons agronomiques ou phytosanitaires (article 615-47 du code rural et de la pêche maritime)
- d'opérations d'écobuage, c'est-à-dire destruction de la végétation par le feu pour fertiliser le sol ou aménager des terres de culture,
- de cas particuliers prévus par certains arrêtés préfectoraux comme des feux de joie traditionnels ou des dérogations pour tenir compte des contraintes de la population en matière de gestion des déchets végétaux comme en matière de débroussaillage réglementaire

**Le non-respect de la loi vous expose à une amende jusque 450 € .**

## Qu'est-ce que le fauchage tardif ?

Le fauchage tardif n'est pas une absence d'entretien, mais un entretien mieux adapté qui permet de concilier les enjeux de sécurité des usagers et de préservation de la biodiversité locale.

Pratiquer le fauchage tardif des zones enherbées, c'est agir pour la biodiversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. La survie d'un certain nombre d'espèces de plantes est également préservée.

Plusieurs avantages qui permettent :

- aux plantes (annuelles mais aussi bisannuelles) de mener à terme leur cycle végétatif et de grainer pour se reproduire,
- de faciliter l'implantation des plantes fragiles, comme les orchidées sauvages,
- de préserver les niches écologiques,
- de réduire le nombre de tontes, donc de déchets verts, mais aussi le coût d'entretien des espaces.

Ainsi:

- Les insectes butineurs peuvent profiter du nectar des fleurs,
- La pollinisation est favorisée,
- Les petits animaux se réfugient facilement dans les herbes et fleurs non fauchées.

Le fauchage tardif peut s'appliquer sur les bords de route, les parcs, les berges.... et potentiellement sur tous les espaces enherbés.

### 3 objectifs pour préserver la biodiversité

- ✿ Tondre une fois tous les 3-4 mois
- ✿ Laisser des zones refuges non tondues
- ✿ Ne pas tondre avant mi-juin

#### RETARDEZ LA PREMIÈRE TONTE

Laisser pousser au printemps permet aux plantes sauvages de réaliser leur cycle de vie et augmente la diversité en espèces végétales.

#### FAVORISEZ LA DIVERSITÉ

Une grande diversité de plantes offre de précieuses ressources aux pollinisateurs tout en permettant à d'autres insectes de se nourrir et de se reproduire.

#### AIMEZ LES HERBES HAUTES

Beaucoup d'animaux ne peuvent vivre que grâce aux herbes hautes. Elles servent d'abri, de nourriture, de lieu de reproduction ou de déplacements.

#### CRÉEZ UN CYCLE VERTUEUX

De l'herbe plus haute préserve l'humidité en été et protège du gel en hiver, ce qui améliore la qualité du sol et sa biodiversité.

## LE JARDIN DE VINCENT

Vincent est un Gravéen à la fois naturaliste et photographe amateur. Ne montrant habituellement ses clichés qu'à ses amis, il a bien voulu partager avec nous quelques unes de ses perles, toutes prises dans son jardin, dans le village de « Chez Filleul » : un excellent moyen de découvrir ou simplement voir différemment ces merveilles qui nous entourent. Ainsi, voici quelques éléments de l'équilibre de nos campagnes gravéennes.



Abeille (*Apis mellifera*) sur une paquerette (*Bellis perennis*)

L'être humain a toujours désigné les choses à partir de son propre point de vue (ce qui est assez logique, en somme). Par exemple, le nom "charançon" est apparu pour désigner davantage des ravageurs de cultures que pour considérer l'existence de ces insectes. Ainsi, les quelques dizaines d'espèces que l'on va appeler ainsi vont être liées à ce que l'on cultive (ou veut conserver), et appartiennent à plusieurs familles. Mais si l'on considère seulement celle de ces deux individus, les Curculionidae, on compte 2 020 espèces en France, et 83 000 décrites dans le monde, toutes imbriquées dans de fragiles équilibres. En évaluant le nombre d'espèces qui n'ont pas encore été décrites, cette famille constituerait même la plus importante du règne animal, avec 200 000 espèces !



Charançon de l'iris (*Mononychus punctumalbum*), et un insecte du genre *Lixus* (l'identification des insectes est très compliquée)



Araignée crabe (*Misumena vatia*)

Cette Araignée-crabe, perchée sur un pétale de capucine, est prête à fondre sur sa pauvre proie. A l'instar du caméléon, elle est capable d'homochromie : sa couleur peut s'adapter à son environnement.



Pissenlit (*Taraxacum officinalis*)

Ressource essentielle des pollinisateurs aux premiers jours du printemps, le pissenlit est un incontournable de nos paysages. En plus, ses délicieuses feuilles amères relèveront la plus fade des salades.



Derrière cette minuscule pousse de plante chlorophyllienne (identification compliquée à ce stade), apparaissent au printemps des feuilles réduites à des écailles charnues, parmi lesquelles émergent les boutons floraux.



Lathrée clandestine (*Lathraea clandestina*)

La lathrée clandestine se rencontre dans les zones humides, ou elle va pouvoir trouver ses hôtes : en effet, c'est une plante sans feuille ni chlorophylle qui va puiser ses ressources dans les racines des peupliers, saules, aulnes... Sa belle fleur violette de 4 à 5 cm apparaît au ras du sol en avril - mai.

Photo : Vincent labeyrie ; texte : Rémi Duquenne

# INFOS



RETROUVEZ TOUTES LES ACTIVITÉS  
DU CENTRE SOCIAL EVEIL SUR LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

[WWW.EVEILCENTRESOCIAL.ORG](http://WWW.EVEILCENTRESOCIAL.ORG)

PROGRAMMES DISPONIBLES À LA MAIRIE



LA TOURNÉE CONVIVIALE

MERCREDI 02 AOÛT

MERCREDI 30 AOÛT

15H - 18H

SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE

A BORD DE NOTRE CAMION « L'EVEILLEUR »,  
L'ÉQUIPE DU CENTRE SOCIAL ET LES  
BÉNÉVOLES VIENNENT À VOTRE RENCONTRE  
SUR LES DIFFÉRENTES COMMUNES.

- CAFÉ, CRÊPES, JEUX DE SOCIÉTÉ ET JEUX EN  
BOIS, MATÉRIEL CRÉATIF, ACCOMPAGNEMENT  
NUMÉRIQUE



JOURNÉE DÉCOUVERTE

MERCREDI 30 AOÛT

SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE

LA FABRICATION NUMÉRIQUE

(IMPRIMANTE 3D, DÉCOUPEUSE LASER, ETC...)

## QUESTIONNAIRE SPORT



UN QUESTIONNAIRE A ÉTÉ JOINT À CE  
BULLETIN AFIN D'ÉVALUER LES  
PRATIQUES SPORTIVES DES HABITANTS  
ET LES BESOINS.

C'EST UN DIAGNOSTIC QUI SERVIRA DE  
BASE DE TRAVAIL POUR DES ÉVENTUELS  
PROJETS FUTURS.

MERCI DE VOS RÉPONSES



PERMANENCES NUMÉRIQUES

10H - 12H

MERCREDI 09 AOÛT

VENREDI 29 SEPTEMBRE

À LA MAIRIE

OUVERTS À TOUTES LES HABITANTES QUI  
SOUHAITENT SE FAIRE ACCOMPAGNER  
PONCTUELLEMENT SUR L'UTILISATION DE LEURS  
OUTILS NUMÉRIQUES.



## VIDE GRENIERS

DIMANCHE 20 AOÛT  
STADE MUNICIPAL

2ÈME VIDE-GRENIERS ORGANISÉ  
PAR LE CLUB DE L'AMITIÉ



## EXERCICES DU 61ÈME RÉGIMENT D'ARTILLERIE

DU 15 AU 21 JUILLET

LE RÉGIMENT, DE CHAUMONT  
(52), COMPOSÉ DE 75 MILITAIRES,  
RÉALISERA DES EXERCICES SUR  
UNE PARTIE DE LA COMMUNE:

- DÉPLACEMENTS À PIED
- UTILISATION DE MUNITIONS À BLANC
- FAIRE ÉVOLUER DES DRÔNES



DU 4 JUILLET AU 31 AOÛT 2023

ENVIE D'UNE ESCAPADE À DAMGAN  
OU À ROCHEFORT-EN-TERRE ?

# Navette estivale



2€  
A/R

ALLER-RETOUR  
DANS LA JOURNÉE

AU DÉPART DE :

ROCHEFORT-EN-TERRE • PLUHERLIN • MALANSAC • CADEN  
LIMERZEL • SAINT-GRAVÉ • MOLAC • LE COURS • LARRÉ  
LA VRAIE-CROIX • QUESTEMBERT • BERRIC • LAUZACH • DAMGAN

# Composter ? ça vous botte !



## DISTRIBUTION de COMPOSTEURS

Un composteur par foyer

sur Rendez-Vous

auprès du service déchets  
de Questembert Communauté

02 97 26 59 51 | dechets@qc.bzh

Moi !  
ça m'botte

[WWW.QUESTEMBERT-COMMUNAUTE.FR](http://WWW.QUESTEMBERT-COMMUNAUTE.FR)

## RISQUE DE CANICULE - PERSONNES VULNÉRABLES, ISOLÉES

TOUT LE MONDE PEUT S'INSCRIRE OU INSCRIRE UN PROCHE  
SUR LA LISTE COMMUNALE DES PERSONNES VULNÉRABLES.

AINSI, DURANT LES ÉPISODES « EXCEPTIONNELS » (COVID, CANICULE, GRAND FROID...),

ELLES SERONT RÉGULIÈREMENT APPELÉES PAR UN MEMBRE DE LA COMMISSION SOCIALE.

**SIGNALEMENTS EN MAIRIE :** 02-97-43-52-45 OU MAIRIE@SAINT-GRAVE.FR



MERCI AUX HABITANTS  
BÉNÉVOLES POUR LEUR  
RÉDACTION D'ARTICLE ET LES  
PHOTOS

